

Les tarifs

Pass BIBUS Circuit scolaire

Le Pass BIBUS donne accès au circuit scolaire de votre choix. Il est disponible sous forme d'une carte sans contact.

Le Pass BIBUS donne accès au réseau PERIBUS sans surcoût !

- › Pass BIBUS Annuel : 93 € (Paiement possible par prélèvement automatique).
- › Famille nombreuse (à partir de 3 enfants utilisant les transports et sur présentation d'une attestation CAF) : 78 € (Paiement possible par prélèvement automatique).
- › Pass BIBUS Trimestriel : 31 €
- › Famille nombreuse (à partir de 3 enfants utilisant les transports et sur présentation d'une attestation CAF) : 26 €
- › Tarifs sociaux proposés aux personnes ayant de faibles revenus.

Pour de plus amples informations : Tarification Sociale s'adresser au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ou à la Mairie de votre commune.

Pour utiliser les transports scolaires, il est impératif que votre enfant dispose sur lui d'un titre de transport valide et qu'une validation soit faite à chaque montée dans le car. Des contrôles sont effectués tout au long de l'année.



Attention, les titres de transport BIBUS annuel et BIBUS 1^{er} trimestre ne sont pas disponibles sur la boutique en ligne. Rechargements possibles pour le 2^e et 3^e trimestre.

Y a-t-il des cas particuliers?

Ils concernent les transports scolaires réalisés sur des lignes régulières du Conseil Régional ou services spéciaux régionaux.

Pour les établissements scolaires du Grand Périgueux

Les élèves résidant sur le territoire du Grand Périgueux, devant utiliser les lignes régulières du réseau de Région Nouvelle Aquitaine pour se rendre dans un établissement scolaire également situé sur le territoire du Grand Périgueux, devront s'inscrire directement auprès de la Région Nouvelle Aquitaine <https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/> (<https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/>)

Un titre de transport leur sera vendu au tarif du Grand Périgueux : 100€ pour l'année scolaire.

Ce tarif de 100€ sera uniquement accordé dans le cadre d'un déplacement domicile (Grand Périgueux) > Eta <https://www.grandperigueux.fr/au-quotidien/deplacements/transports-scolaires/les-tarifs?>

blissements scolaires (Grand Périgueux).

Pour bénéficier de la gratuité sur le réseau PERIBUS, il est indispensable de s'équiper d'une carte sans contact auprès de l'Agence Périmouv' (fournir la photocopie du dossier d'inscription transmise par le transporteur ainsi qu'une photo d'identité).

Pour les établissements scolaires hors territoire et/ou les élèves domiciliés hors territoire et scolarisés sur le territoire

Les élèves se rendant dans un établissement situé à l'extérieur du territoire du Grand Périgueux et / ou les élèves domiciliés en dehors du territoire et se rendant dans un établissement situé sur le territoire devront s'acquitter d'un titre de transport au tarif de la Région Nouvelle Aquitaine.

Renseignements :

Services des Mobilités de la Région Nouvelle Aquitaine de la Dordogne au 05 47 30 34 42

Et la sécurité ?

Lors de votre inscription vous devez impérativement prendre connaissance du règlement intérieur des transports scolaires :

[Téléchargez ici l'extrait du règlement intérieur des transports scolaires](#)

[Téléchargez ici le règlement intérieur complet des transports scolaires](#)



Les enfants qui utilisent les transports scolaires doivent obligatoirement être équipés de gilets de sécurité disponibles en Mairies ou à l'Agence Périmouv'. « Pour la sécurité de vos enfants en bord de route, équipez-les de gilets jaunes ! »

Structure



TRANSPORTS
AGENCE PÉRIMOUV'

📍 11 rue du Président Wilson
24000 Périgueux

🕒 Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

📞 0553533037

✉ Courriel

📍 ITINÉRAIRE ([HTTPS://WWW.GOOGLE.COM/MAPS/DIR//45.183731,0.717122](https://www.google.com/maps/dir//45.183731,0.717122))

